

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NIAFLES (53)**

Nombre de membres En exercice : 11	L'an deux mil vingt-cinq, le quatre décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr GENDRY Daniel, Maire
qui ont pris part à la délibération : 8	<u>Présents</u> : Mrs GENDRY, GIBOIRE, BONNIER, Mmes GENDRY S., BÉASSE, MOREAU, PERROUIN, FOURNIER
	<u>Absents non excusés</u> : Mrs TREMBLAY, DESMOTS, RADÉ
Date de convocation : 27/11/2025	<u>Secrétaire</u> : Mr Jean-Paul GIBOIRE

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS Publiée le 10 décembre 2025

- Délibération D2025-041 : Participation aux frais de fonctionnement École publique La Selle Craonnaise pour l'année 2025-2026: approuvée
- Délibération D2025-042: Décision modificative n°3 du budget primitif 2025 commune: Approuvée
- Délibération D2025-043: Adhésion au groupement de communes dans le cadre de la lutte contre les déchets abandonnés : Approuvée
- Délibération D2025-044 :Participation du Groupement de défense des cultures et des nuisibles de Niafles: approuvée